



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELAUDE**

Date de la Réunion : 4 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre mai, à 18 heures 30, se sont réunis à la Mairie, en session ordinaire, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Alain DUBREUIL, élu Maire.

Date de la convocation : 27 avril 2022

Date d'affichage : 27 avril 2022

Présents : MM Alain DUBREUIL - Jean-Louis CHEMINET - Corine MANGERET - Jean-Claude AUGIAT – Olivier ARROYO (*arrivée à 18h55*) – Guillaume BRODIN – Angélique CABANNE - Sylvia DUMONTET - Isabelle GOMES – Georges GUYOT – David LAFAYE - Daniel PASCUAL – Arlette REY – Pierrette ROUGIER.

Absents excusés : //

Absents : //

Secrétaire de Séance : M. David LAFAYE

Procurations : //

Le compte-rendu de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité des membres présents.

**DEMANDE DE SUBVENTION DE L'INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL
DE L'ALLIER IFI 03**

 **Délibération n° 22 05 04_ 001**

Le conseil municipal, au vu de la demande qu'il a reçue, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de verser une cotisation de **92 €** au Centre de Formation d'apprentis d'Auvernes, représentant une participation pour les 2 élèves de la commune fréquentant l'établissement en 2022 à hauteur de **46 € par élève**.
- dit que les crédits sont inscrits au compte 6281.

DEPENSES AU COMPTE BUDGETAIRE 6232 « FETES ET CEREMONIES »

 **Délibération n° 22 05 04_ 002**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire, suite à une demande de la Trésorerie, de procéder à l'adoption d'une délibération délimitant le périmètre des dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de prendre en charge au compte 6232 les dépenses suivantes :

- Evènements : Cérémonies nationales et locales, Vœux du Maire de la nouvelle année, Noël des enfants de l'école et de la garderie, Fête de Pâques des Enfants de l'école et de la garderie, cérémonies d'inauguration, évènements associatifs, culturels et sportifs.
- Catégories de dépenses : Fourniture de nourriture et boissons, fleurs et gerbes, fournitures décoratives, prestations d'animation et de service, récompenses.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

📁 **Délibération n° 22 05 04_ 003**

Le conseil municipal, considérant les explications données, décide à l'unanimité de modifier comme suit les inscriptions de crédits budgétaires :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Compte 6232, Fête et cérémonies : - 500,00 €
Compte 6257, Réceptions : + 500,00 €

RETROCESSION D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE

📁 **Délibération n° 22 05 04_ 004**

Le Maire expose au conseil municipal que Monsieur et Madame NAVEL Pierre, domiciliés 13 Creux Milan, 03380 LA CHAPELAUDE, acquéreurs d'une concession perpétuelle dans le nouveau cimetière le 26 mars 2008 au prix de 184,00 €, enregistrée par le Service des Impôts des Entreprises de Moulins le 8 avril 2022, se proposent aujourd'hui de la rétrocéder à la commune.

Celle-ci, portant le n° 552-499 N (N° de plan 1.7/68) n'ayant pas été utilisée jusqu'à ce jour et se trouvant donc vide de toute sépulture, Monsieur et Madame NAVEL déclarent vouloir rétrocéder ladite concession, à partir de ce jour, à la commune afin qu'elle en dispose selon sa volonté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition du Maire et l'autorise à établir l'acte de rétrocession aux conditions suivantes :

- La concession funéraire n° 552-499 N, située dans le nouveau cimetière, est rétrocédée à la commune au prix de 100 €.
- Cette dépense sera imputée au compte 673

DEVIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

📁 **Délibérations n° 22 05 04_ 005/006**

Le Maire donne la parole à Jean-Claude AUGIAT qui présente les devis reçus pour le remplacement, l'entretien et l'installation des décors de Noël.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, valide les devis suivants :

FOURNISSEUR	OBJET DU DEVIS	REF. DEVIS	MONTANT HT	MONTANT TTC
RDN 31 Route de Guéret 03380 QUINSSAINES	Location des décors	D22 227	1 174,00	1 408,80
		D22 231	138,00	165,60
	Pose et dépose des décors	D22 144	828,17	993,80
		D22 232	108,33	130,00
	Fournitures pour fixation	D22 229	257,17	308,60
TOTAL			2 505,67	3 006,80

Arrivée d'Olivier ARROYO à 18h55.

Puis, Jean-Louis CHEMINET est invité à présenter les devis reçus pour divers travaux de voirie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, valide les devis suivants :

FOURNISSEUR	OBJET DU DEVIS	REF. DEVIS	MONTANT HT	MONTANT TTC
SARL BAYET TP 85, rue Jean Jaurès 03410 DOMERAT	Tranchée pour accès réseau fibre à la salle des fêtes	DE01004	1 320,00	1 584,00
	Reprise buse devant l'école	DE01006	1 120,00	1 344,00
TOTAL			2 440,00	2 928,00

Un troisième devis est à l'étude suite à la demande d'aménagement d'un accès à une propriété privée par un administré de la commune.

ASSURANCE GROUPAMA

 **Délibération n° 22 05 04_ 007**

Le Maire rappelle les deux expositions organisées par la commission culturelle en mai et juin prochain et la nécessité d'assurer les biens exposés qui seront principalement empruntés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- accepte les termes du contrat GROUPAMA,
- valide le montant de la cotisation s'élevant à 113,50 € HT soit 129,22 € TTC
- autorise le Maire à signer le contrat correspondant

INFORMATIONS DIVERSES :

➤ Ecole :

▫ Centre aéré :

La mise en place d'une navette pour le transfert des enfants sur le site d'Huriel sera soumise à la Communauté de communes en accord avec le Centre Social de St Martinien.

▫ **Cantine : remplacement d'un fournisseur :** Suite à la fin d'activité précipitée du traiteur FAITOUT, fournisseur de charcuterie et viandes blanches à la cantine, le relais sera donné à la charcuterie d'Huriel « Mamie ROSINA » jusqu'à la fin de l'année scolaire.

▫ **Voyage à Paris :** Il devrait avoir lieu le jeudi 9 juin. Une réunion sera provoquée avec les enseignantes afin de discuter de la logistique.

▫ **Subvention plan de relance école numérique :** Le dossier a été redéposé afin de scinder les logiciels et le matériel.

➤ Piste éducation routière :

La réflexion concernant la création d'une piste d'éducation routière se poursuit. Elle pourrait être matérialisée sur le délaissé des Tartasses si l'espace est suffisant. La Communauté de Communes va être sollicitée pour une prise en charge éventuelle du projet en vue de la mutualisation du site.

- **Bibliobus :**
Le Conseil Départemental a mis fin précipitamment au service du Bibliobus très apprécié des bibliothécaires. La Communauté de Communes va proposer une motion pour le rétablissement du service.
- **Réunion cantonale :**
Elle se déroulera le mercredi 11 mai à Estivareilles.
- **Réception du camion :**
La livraison du camion, initialement prévue au plus tard le 30 avril 2022, a pris du retard. La concession PEUGEOT va proposer une nouvelle date.
- **Incivilités sur la commune :**
Les incivilités sur la commune sont malheureusement en nombre croissant et les dégâts constatés importants. L'aménagement du parking de la salle des fêtes, tout juste terminé, en a fait les frais. Les services de gendarmerie ont été informés et seront vigilants.
- **Aménagement des espaces publics :**
Les rondins pour matérialiser les limites du stationnement seront posés le 10 juin et les rambardes la semaine prochaine.
- **Eglise :**
Aucune nouvelle de l'architecte en charge de la maîtrise d'œuvre du diagnostic depuis la communication de l'évaluation du coût des travaux en prévision du vote du budget.
- **Dispositif de vidéo surveillance :**
L'entreprise retenue pour la mise en place du dispositif a fait savoir qu'une augmentation de 1 800 € est à prévoir pour la fourniture du matériel.
- **Modification des horaires du personnel du service administratif :**
Les horaires de travail du personnel administratif, pour les après-midis, seront désormais de 13h30 à 17h30. L'ouverture au public n'est pas impactée.
- **Dates à retenir :**
 - Cérémonie du 8 mai
 - Exposition les 14 et 15 mai à la salle polyvalente sur le thème de la Guerre d'Algérie
 - Exposition du 7 au 16 juin à la maison de village sur le thème de la Résistance
 - Brocante du Comité des Fêtes le 5 juin
 - Elections législatives les 12 et 19 juin
 - A l'étude, spectacle le 17 septembre à la maison de village

QUESTIONS DIVERSES :

- David LAFAYE demande si des éléments nouveaux sont arrivés concernant le projet de rénovation ou construction de la mairie.
- Olivier ARROYO fait part d'une demande qu'il a reçue pour l'implantation d'une boîte à livres à l'espace public.
- Pierrette ROUGIER signale qu'un lampadaire reste à remplacer à la Vallas. Le SDE sera contacté à ce sujet.
- Jean-Louis CHEMINET évoque l'éventualité de modifier les horaires de l'agent employé en contrat PEC aux services techniques afin de privilégier le travail l'après-midi dans le but de lui permettre de procéder à la tonte des espaces verts dans de meilleures conditions.



Prochaine réunion du Conseil Municipal : le mardi 7 juin à 18 heures 30
Séance levée à 20h50

<u>Alain DUBREUIL</u>	<u>Jean-Louis CHEMINET</u>	<u>Corine MANGERET</u>	<u>Jean-Claude AUGIAT</u>
<u>Olivier ARROYO</u>	<u>Guillaume BRODIN</u>	<u>Angélique CABANNE</u>	<u>Sylvia DUMONTET</u>
<u>Isabelle GOMES</u>	<u>Georges GUYOT</u>	<u>David LAFAYE</u>	<u>Daniel PASCUAL</u>
<u>Arlette REY</u>	<u>Pierrette ROUGIER</u>		